



**District Aube de Football**  
**Commission Départementale de l'Arbitrage**  
**Saison 2020-2021**  
**Procès-Verbal n°1**

---

Réunion du 22 septembre 2020 à 19h

Président de séance : CASTEL Frédéric

Présents : BIDAULT François (CDPA) ; DALLA POZZA Pascal ; GOMAS Yohann ; MEMBRADO Yann ; PEREIRA José ;  
RAYBAUDI Thierry (arrivée 20h15)

Absents : BLANCHOT Patrice (représentant des éducateurs) ; BOUGE Cédric (représentant du Comité  
Directeur) ; GOMAS Olivier ; PREMOSELLI Bernard ; RAYBAUDI Loïc

---

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 19h10.

**1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°7 SAISON 2019-2020**

1.1 Préambule

A l'aune de cette nouvelle saison, Frédéric CASTEL remercie les membres de la CDA pour leur engagement, jusqu'aux élections à venir, au service des arbitres de notre district. Il tient à exprimer son soutien, au nom de la CDA, à l'ensemble des personnes ayant été affecté, d'une manière ou d'une autre, par la crise sanitaire actuelle.

La CDA a une pensée toute particulière pour la famille de notre collègue haut Marnais, Jean Michel BOUCHARD décédé à la mi-temps d'un match ainsi que pour celle de Jean Paul ANDRE face au deuil qui la touche.

1.2 Approbation PV

Le PV7 de la saison 2019-2020 a été validé par courriel en raison de la crise sanitaire.

## **2. COURRIELS RECUS**

Le 19.06 David DESPRET fait savoir sa satisfaction de voir publier les corrigés des tests des rassemblements. Il regrette néanmoins de ne pas pouvoir vérifier sa copie.

Le 21.06 Erik GUILLET demande si les notes de la saison 2019-2020 seront communiquées. A ce jour aucune décision n'est prise à ce sujet.

Le 30.06 Boris VECHIN envoie via son club le dossier médical partiellement rempli sur la boîte CDA. Le document est transféré à la direction du DAF chargée de gérer l'aspect administratif du renouvellement des licences. Il informe que sa fille, jeune arbitre stagiaire, ne désire plus arbitrer. La CDA lui propose d'échanger avec elle afin de voir comment un accompagnement spécifique peut être fait. Cette dernière refuse la proposition.

Le 01.07 Michel VOULMINOT informe ne pas pouvoir faire d'observations cette saison. La CDA espère pouvoir le revoir autour des terrains dans un proche avenir et lui exprime tout son soutien.

Le 01.07 Vianney ROYER pose une question relevant des compétences de la Commission du Statut de l'Arbitrage à qui le courriel est transmis.

Le 03.07 Jean Paul ANDRE sollicite l'envoi de son rapport d'observation.

Le 06.07 Patrick MARIVAL demande si les arbitres auront accès à leur classement. Aucun classement ne sera publié car le CD a validé la saison blanche proposée par la CDA.

Le 06.07 Julien OLIVEIRA demande confirmation de l'envoi à la ligue de son dossier de renouvellement de licence.

Le 19.07 Frédéric BELYAZID, arbitre du 93, sollicite un écusson de notre district pour sa collection personnelle. La CDA ne peut donner suite à ce type de requête.

Le 20.07 Cyril THOMASSIN et Mahdi HABIBI demandent si le processus utilisé pour l'envoi de leur dossier médical répond aux exigences du DAF.

Le 21.07 Alexandre PACHECO PIRES signale avoir déposé le dossier de renouvellement de sa licence dans la boîte aux lettres du district avant l'envoi du courriel du DAF.

Le 23.07 Damien GUYOT envoie, va la boîte CDA, des documents en lien avec le renouvellement de sa licence qui sont transmis à la commission compétente.

Le 25.07 le FC ERVY demande comment procéder pour obtenir une licence d'arbitre auxiliaire pour un jeune étant encore arbitre stagiaire dans l'Yonne. Après échange avec le président de la CDA89, il est conseillé à ce jeune arbitre de régulariser sa situation avec l'Yonne avant de solliciter le statut d'arbitre auxiliaire dans l'Aube.

Le 27.07 Ryan MAURIN demande à pouvoir être contacté pour des informations en lien avec sa situation. José échange avec lui afin de le conseiller dans les démarches à réaliser.

Le 06.08 Erik GUILLET signale une difficulté pour saisir une indisponibilité sur son MyFFF. Olivier lui répond que cela est normal car sa licence n'est pas encore validée. Les dates données sont communiquées à Bernard afin d'anticiper les futures désignations.

Le 14.08 Aurélien ENFER demande si les entrainements collectifs ont toujours lieu. François BIDEAULT propose de reprendre les entrainements à compter du 19 aout.

Le 15.08 Cyril THOMASSIN souhaite savoir si sa licence est validée. Il reste au club à faire la demande de licence.

Le 19.08 Raphael DELANDHUY se met à la disposition de la CDA pour le 06.09.

Le 19.08 Arnaud DE MITRI demande quand sa licence sera validée. Au regard de son dossier, il lui est conseillé de mettre à jour sa situation vis-à-vis de son club.

Le 19.08 Jordan BEAUJOIN prévient d'une indisponibilité de dernière minute pour le 30.08 pour des raisons professionnelles.

Le 20.08 Thierry NOBLET fournit un CM pour une indisponibilité indéterminée. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 20.08 Nabil BOULACHEB demande quelle suite a été donnée à sa demande de devenir AA en attendant l'examen ligue pour lequel il est candidat. Il débutera la saison à la touche comme demandé.

Le 21.08 Jean Paul NOBLOT s'étonne de ne pas être désigné pour le premier tour de la coupe France. Il semble qu'il n'était pas désignable au moment où Bernard a fait ses désignations.

Le 22.08 David MATHURIN s'étonne de ne pas être relancé pour effectuer des tutorats. Ceci est normal puisqu'il a répondu au premier envoi du courriel en juillet.

Le 24.08 Mahdi HABIBI demande si sa licence est validée. Il semble que oui.

Le 24.08 Anthony PEREZ signale une difficulté pour saisir une indisponibilité pour les 12-13.09.

Le 25.08 Samuel PEDRO demande le motif du retrait d'une désignation. Il semble que son dossier ne soit pas encore validé par la Commission Médicale.

Le 27.08 Grégory RAMOND sollicite une explication au retrait de désignations. Il manque dans son dossier la fiche de renseignements qu'il complète le jour même ceci permet de maintenir les désignations.

Le 27.08 David DESPRET demande l'envoi de document utile au bon déroulement de son match de coupe de France du 30.08.

Le 28.08 Rachid AIT AMEUR informe qu'après une année sabbatique, il souhaite reprendre l'arbitrage. Il lui est expliqué les démarches qu'il doit réaliser.

Le 28.07 Raphael DELANDHUY demande s'il est prévu de lui adjoindre des AA pour son match de coupe de France. A ce jour, la CDA n'a pas les effectifs pour mettre un trio sur chaque match de CDF.

Le 28.08 le FC MALGACHE demande la conduite à tenir pour que deux de ses arbitres n'ayant pas de licence la saison dernière puissent reprendre l'arbitrage. Les informations utiles lui sont données.

Le 31.08 Théo BOIVIN, arbitre arrivant de l'Yonne, s'inquiète de ne pas voir sa demande de licence validée. Pour le moment son dossier médical n'est pas en possession du DAF.

Le 31.08 Thomas DE FARIA questionne sur la validation de son dossier médical. La CDA n'est pas maitre en la matière car son dossier est à la ligue.

Le 01.09 Aurélien ENFER demande quelle est son affectation pour la saison 20-21. José lui fait une réponse.

Le 02.09 Mohammed BOUSEHABA questionne sur l'état d'avancement de son dossier. Il lui est demandé de faire la demande de licence et de bien vouloir s'identifier sur ses mails afin de faciliter les échanges.

Le 03.09 Yacine DFALLAH sollicite des documents utiles à deux jeunes qu'il suit pour un match de Gambardella.

Le 03.09 Patrick MARIVAL se met à disposition de la CDA pour le 13.09.

Le 04.09 le FC MALGACHE fait parvenir par courriel le dossier médical d'un de ses arbitres.

Le 06.09 le FC CONFLANS signale l'absence de l'arbitre désigné pour un match de coupe de l'Aube. L'intéressé est sollicité pour fournir une explication.

Le 06.09 Franck MILESI, met en copie la CDA, de l'envoi de son rapport suite à l'absence d'une équipe en coupe de l'Aube.

Le 06.09 Raphael DELANDHUY informe que son observation du 05.09, pour sa validation ligue, c'est bien déroulée.

Le 06.09 Jonathan NOUALHAGUET envoie un rapport disciplinaire qui est transmis à la commission compétente. Il signale par la même occasion avoir constaté une erreur sur le distancier kilométrique.

Le 07.09 Théo BOIVIN demande si son dossier est en possession du DAF. Il semble que son dossier soit, comme 20 autres, en attente de validation.

Le 07.09 l'AS Chartreux demande comment procéder pour valider la licence de son arbitre auxiliaire.

Le 08.09 David DESPRET envoie un rapport disciplinaire manuscrit car il n'a pas accès à un poste informatique.

Le 08.09 par l'intermédiaire de madame Florence MARGOTTO, l'ASBVB demande si la licence de son arbitre est validée. Il s'avère que l'arbitre en question est arbitre de ligue et que son dossier n'est donc pas géré par le DAF.

Le 09.09 Aimen BEYMIK fait parvenir par courriel une partie de son dossier médical. L'ensemble du dossier est attendu pour validation.

Le 11.09 la CDA est informée qu'Anthony TAQUET a envoyé un courriel le 03.09 sur la boîte mail de la commission du statut de l'arbitrage afin de prévenir de son absence à désignation du 06.09.

**Il est une nouvelle fois rappelé à tous les arbitres que seule la boîte CDA est à utiliser pour échanger.**

Le 11.09 l'Etoile de Lusigny prévient l'ensemble des commissions du DAF que son équipe sénior ne se déplacera pas pour le match de coupe Elite du 13.09.20 en raison d'un possible cas covid dans son effectif.

Le 11.09 le FC Malgache envoie deux dossiers médicaux de ses arbitres.

Le 12.09 Raphael DELANDHUY signale l'absence de l'arbitre central et l'AA2 sur un match d'U17 R2 et envoie le rapport le 16.09 à la demande de la CDA.

Le 14.09 Ange ROYER met en copie la CDA de l'envoi un rapport circonstancié en lien avec un match qu'il a arbitré en qualité de bénévole le 13.09 en coupe Roy.

Le 14.09 Michel LHIVERT signale une blessure avec un CM d'indisponibilité de 3 semaines.

Le 14.09 le FC Morgendois fait une demande d'arbitre pour un match de D2 prévu le 04.10. La CDA fera de son mieux pour y répondre favorablement en fonction de ses moyens.

Le 14.09 Cédric BOUGE attire l'attention de la CDA sur une attitude peu « adaptée » d'un responsable d'arbitre. Frédéric s'occupe de reprendre cela avec la personne incriminée.

Le 15.09 Patrick MARIVAL signale avoir annulé une indisponibilité sur son MyFFF pour le 10.10.20.

Le 16.09 Lucas GOMES fait un courriel d'excuse suite à son absence à désignation du 12.09.

Le 17.09 David MATHURIN, suite à un report de match, se met à la disposition de la CDA.

Le 17.09 Franck MILESI relève un dysfonctionnement du distancier kilométrique de son MyFFF. Le nécessaire est fait par le service informatique.

Le 17.09 Cédric CUISINIER demande si sa licence a été validée. La commission médicale valide les dossiers au fur et à mesure de ses disponibilités.

Le 18.09 Nabil IRCHAD s'inquiète de ne pas avoir de désignation. Sa licence est en cours de validation.

Le 18.09 Arnaud DE MITRI met en copie la CDA d'un courriel envoyé à son club. Il sollicite pour la saison 2020-2021 une licence d'arbitre indépendant.

Le 20.09 Jean Michel MAIGAUT, en sa qualité de référent club, demande sous quel délai la licence d'un de ses arbitres sera validée. La Commission Médicale doit rendre des décisions prochainement.

Le 21.09 David LOBREAU, référent club, demande si l'effectif disponible permet de couvrir les D2.

Le 22.09 Seydina Oumar FOFANA informe tardivement, après validation de sa licence, de son indisponibilité pour le 27.09.

### **3. INFORMATIONS DISTRICT ET LIGUE**

#### **3.1 District**

Le DAF reprend son activité progressivement et uniquement sur rdv, en respectant un protocole sanitaire, à partir du 24.06.20.

Il est fait un rappel à l'ensemble des arbitres du DAF, le 20.07, de la procédure à suivre concernant la transmission du dossier médical.

Le 22.07 Jean Pierre LEFEBVRE fait un état des lieux sur l'avancée du renouvellement des licences arbitres avant la fermeture du DAF pour les congés d'été.

Le 16.08 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, informe que 38 arbitres sont désignables.

Le DAF communique, le 21.08 à l'ensemble de la famille du football Aube, le protocole à respecter en lien avec la reprise des compétitions.

Le 27.08 Cédric BOUGE, qui à la demande du CD va assurer la fonction de désignateur des délégués jusqu'aux élections à venir, met en copie la CDA d'un courriel envoyé aux délégués en activité afin d'expliquer le fonctionnement qu'il souhaite mettre en place.

Le 28.08 Rodolphe VIGREUX demande la publication sur le site du DAF d'un message en lien avec la purge des sanctions en matchs et en temps.

Jean Pierre LEFEBVRE fait régulièrement le point sur les dossiers des arbitres désignables (59 au 31.08.20).

Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, transmet le protocole à suivre en cas d'organisation de réunions par la CDA.

Le 08.09 Rodolphe VIGREUX attire l'attention des instances du DAF suite à la réception d'un courriel d'un club décrivant le déroulé d'un match en coupe de l'Aube le 06.09.20. Frédéric échange avec l'arbitre désigné sur cette rencontre.

Le 13.09 Rodolphe VIGREUX fait part de certain retour de club pour qui le règlement de coupe n'est pas appliqué. En effet, certains arbitres appliquent le règlement de la coupe de France alors qu'en district les prolongations sont à effectuer en cas d'égalité.

Le 17.09 Jean Marc PACHOLCZYK, cellule relation club, informe des dernières décisions du Conseil de Surveillance Sanitaire.

Le 18.09 le Comité Directeur sur proposition du conseil de Surveillance Sanitaire décide de supprimer les prolongations sur les matchs de coupe départementale. Une publication sur le site du DAF en ce sens est faite.

Le 22.09 Jean Pierre fait régulièrement un bilan sur le nombre d'arbitres désignables.

### **3.2 La commission des compétitions informe :**

Le 21.08 du tirage au sort du premier tour des coupes départementales prévu les 6 et 13.09.20.

Le 28.08 d'un état des lieux des engagements dans les compétitions jeunes pour lesquelles les clubs peuvent encore engager une équipe jusqu'au 10.09.20.

Le 31.08 du forfait de VOSNON ST MARDS pour le match de coupe D. ROY du 06.09.

Le 01.09 que suite à la qualification en CDF des clubs de CONFLANS, VALLANT/FONTAINE, FC MORGENDOIS et l'AS CHARTREUX leurs matchs prévus le 13.09 sont reportés au 20.09.20.

Le 01.09 que le club de CRENEY jouera désormais à Pont st Marie au complexe JACQUOT.

Le 01.09 que le match FCMT3/ORIGNY US du 13.09 en coupe Elite se disputera à st Savine au stade De la Noue Lutel.

Le 02.09 du calendrier prévisionnel des championnats de D1 et D2. Celui de D3 reste à valider.

Le 02.09 que le match de coupe de l'Aube Olympique Chapelin / Etoile de Lusigny se déroulera à Lucien PINET 1.

Le 09.09 du tirage au sort du 2eme tour de coupe de l'aube et des 8eme de finale du challenge du district prévus les 20.09 et 18.10.20.

Le 15.09 du calendrier senior D3

Le 16.09 une liste de matchs reportés à une date ultérieure en raison des matchs de Coupe de France et de la Coupe du Grand Est prévus le 20.09.

Le 17.09 avec publication sur le site du DAF de la réglementation des coupes départementale.

Le 18.09 du calendrier et règlement des championnats U18, U16 et U14. Elle signale également que le club de ROSIERES OM engage une équipe en U14D2.

Le 21.09 que l'équipe de TORVILLIERS AC 1 jouera ses matchs à domicile à Souigny et l'équipe 2 à Isle Aumont

Le 21.09 d'une mise à jour des groupes d'U14 D1 et D2.

Le 22.09 d'un engagement supplémentaire en U16D2.

Le 22.09 que le match d'U14 FC MORGENDOIS/RCSC du 26.09.20 est délocalisé à BAGNEUX.

### **3.3 Informations Ligue :**

Monsieur Albert GEMMRICH, président de la Ligue Grand Est de Football, adresse le 01.09.20 à l'ensemble des membres des commissions de la ligue ses remerciements et ses encouragements à l'aube d'une saison pleine d'incertitude.

## **4 INFORMATIONS CDA / CRA :**

### **4.1 Informations CDA**

La CDA fait appel le 19.06 aux arbitres de ligue et aux plus expérimentés de district afin de pouvoir effectuer les tutorats et observations de nos arbitres stagiaires.

La CDA demande le 19.06 la publication des corrigés des tests des deux rassemblements de la saison 2019-2020. Ceci est fait le jour même.

Afin de composer les groupes d'observateurs pour cette nouvelle saison, la CDA sollicite un panel de potentiel observateurs.

La CDA envoie à la direction du DAF la liste des observateurs et tuteurs ainsi que les affectations des arbitres pour la saison 2020-2021. Les propositions de la CDA sont validées par le CD le 04.09 et publiées sur le site du DAF prochainement.

Les sanctions prises à la CDA du 18.06.20 sont envoyées aux arbitres concernés, via la direction du DAF le 23.07.20.

Le 05.08 Raphael DELANDHUY propose ses services au sein de la CDA. La CDA le remercie pour sa mise à disposition. Sa candidature pourra être revue par l'équipe qui sera mise en place après les élections qui vont avoir lieu aux DAF.

Théo BOIVIN, jeune arbitre arrivant de l'Yonne, sollicite conseil afin de pouvoir officier dans notre district. Après un échange avec ce jeune arbitre et le président de la CDA89, il lui est indiqué le mode opératoire à suivre pour arbitrer dans l'Aube. Son dossier médical et administratif est transféré le 25.08.20

La CDA est mise en copie d'échanges de courriels entre un représentant de club, la cellule relation club et le président du DAF en lien avec la situation sanitaire et les possibles modalités d'une reprise des compétitions.

Le 20.08 David DESPRET interpelle la CDA et le DAF pour le manque de visibilité sur les modalités de reprise des compétitions. Son questionnement fait l'objet d'échanges entre les instances du DAF. A ce jour, la CDA reste, tout comme lui, en attente des consignes des autorités compétentes.

La CDA, après publication du pv3 de la Commission du Statut de l'Arbitrage du 24 juin 2020, fait savoir qu'un arbitre, pour la saison à venir afin de couvrir son club doit réaliser :

- 18 prestations pour les arbitres adultes
- 10 prestations pour un arbitre joueur et jeune arbitre
- 5 prestations pour les arbitres stagiaires et Arbitre Futsal
- 8 prestations pour les arbitres Auxiliaires
- 4 prestations pour les Arbitres auxiliaires reçus à l'examen antérieur au 1er février de la saison en cour.

Il est aussi précisé qu'un arbitre de Ligue de plus de 23 ans ne peut avoir la double licence (joueur/ arbitre).

Le 21.08 la CDA demande la publication d'un communiqué sur le site du DAF en lien avec la situation actuelle et ses répercussions notamment sur l'impossibilité de tenir le traditionnel rassemblement de début de saison. Frédéric CASTEL, en sa qualité de président de la CDA, adresse un courrier à l'ensemble des arbitres et observateurs du DAF le 24.08.

En réponse à la question de monsieur Aurélien PRIEUR, président du FC BUCEY, relative à la situation des arbitres auxiliaires, la CDA décide, au regard du contexte actuel, que tous les arbitres auxiliaires gardent leur statut jusqu'à l'organisation d'un rassemblement. Dans la mesure du possible celui-ci devrait avoir lieu durant la trêve hivernale.

La situation du monsieur Kevin BOYET, stagiaire dans l'Yonne arrivant dans l'aube, est débattue. Il lui appartient de choisir les options qui s'offrent à lui. José lui propose un temps d'échange afin de l'aider dans son choix.

Yohann envoie à La CDA qui transmet à l'ensemble des arbitres le document relatif aux modifications des lois du jeu fourni aux arbitres de ligue par la CRA.

Le 18.09 Thierry informe le secrétaire de la CRA de son impossibilité à se rendre à la plénière de la CRA le 19.09.20 à Essey les Nancy.

Le 20.09 Jean Claude RASATTI signale qu'un souci avec foot2000 empêche deux de nos candidats de passer l'examen ligue du 10.10. Les instances compétentes sont sollicitées et le problème est résolu le 21.09.

#### **4.2 Informations de la CRA**

Merci la CRA secteur ouest pour l'envoi du compte rendu de sa réunion du 26.06 qui sera le dernier dans la version actuelle.

Jean Claude RASATTI demande les coordonnées des personnes désignées par la CDA comme validateurs. De plus, la CRA souhaite connaître notre organigramme qui lui est communiqué le 10.07 (annexe1 de ce pv).

Matthieu LOMBARD, CTRA, informe le 03.07 de la mise en ligne des inscriptions pour les FIA à venir via le lien suivant : <https://actifoot.fr/formation-initiale-a-larbitrage/>

Jean Claude RASATTI indique le 10.07 que la date du 10.10 est fixée pour l'examen L3/AA3/JAD. Les CDA ont jusqu'au 01.09 pour envoyer la liste des candidats. Cette information est transmise à Yohann notre référent formation Ligue. La CDA informe la CRA que : David DESPRET, Mohamed LACHAL et Nabil BOULACHEB seront candidats à l'examen ligue du 10.10.20 si l'examen est maintenu. Monsieur RASATTI confirme le 02.09 que nos 3 candidats sont bien inscrits. Le 09.09 Nassim YAKINE fait acte de candidature à l'examen JAL.

Stéphane VILLEMEN, président de la CRA, fait savoir le 10.07 que suite à la première réunion de la CRA pour la saison 2020-2021 réalisée en effectif restreint le 07.07, la CRA prévoit d'assister à une ou plusieurs de nos réunions de CDA afin d'enrichir la relation CDA/CRA.

Gauthier LEGGERI, responsable des désignations à la CRA, sollicite les coordonnées de nos désigneurs afin de constituer un annuaire ligue des différents désigneurs. Frédéric lui communique les informations le 13.08.

Monsieur VILLEMEN informe le 11.08 d'un prochain envoi de documents reprenant les modifications des lois du jeu afin que chaque arbitre soit opérationnel avant la reprise des compétitions dans la perspective ou les rassemblements de début de saison ne soient pas possibles.

Le 14.08 Gatien PIERROT fait parvenir le mécanisme de désignations des jeunes arbitres valable pour la saison qui débute. Il communique également les désignations qu'il a effectuées jusqu'au 13.09.2020 sachant que beaucoup de licences restent encore en attente de validation.

Le 25.08 Gauthier LEGGERI communique le mécanisme de désignation des arbitres avec les niveaux de priorité et les compétences déléguées aux CDA.

Le 16.09 Gatien PIERROT demande aux désignateurs jeunes de district de faire le nécessaire pour que les matchs de coupe Gambardella soient couverts par des AA.

## **5. DESIGNATIONS**

### **5.1 Adultes (Bernard PREMOSELLI)**

Bernard est informé régulièrement par Jean Pierre des arbitres pouvant être désignés suite à la validation du dossier médical. A ce jour, 20 arbitres adultes n'ont toujours pas validé leurs dossiers.

Théo BOIVIN, jeune arbitre arrivant de l'Yonne, demande à arbitrer en adultes afin de pouvoir assumer ses fonctions d'éducateurs dans son club. Sa situation semble poser un souci de compatibilité entre sa situation administrative et ses souhaits.

Bernard souhaite savoir si Patrick MARIVAL devient AA ou reste D3. La question sera posée à l'intéressé.

Le 10.09 Nabil BOULACHEB informe d'une indisponibilité, pour raison professionnelle, pour le 20.09.20.

Le 17.09 Jean Paul ANDRE signale une désignation incompatible avec sa situation que Bernard corrige.

### **5.2 Jeunes (Thierry RAYBAUDI)**

Le 01.07 Ryan MAURIN demande à pouvoir arbitrer le samedi car souhaite jouer le dimanche en sénior. Au regard de son âge, la CDA accède à sa requête. Il devra néanmoins être vu en jeunes pour son classement.

Thierry est sollicité le 31.08 par Gatien PIERROT pour désigner un arbitre en U15 grand est le 05.09.

Le 02.09 Idriss BOUAJAJ fait une demande particulière, d'arbitrer proche de la Marne où il fait ses études. La CDA fera de son mieux pour satisfaire sa demande.

Le 09.09 Thierry est sollicité pour la désignation d'un arbitre en U18 pour le 12.09. En raison d'un manque d'effectif, des arbitres adultes sont désignés sur des catégories jeunes ligue.

Le 10.09 Rachid CHANDOURI se met à la disposition de Thierry pour des matchs en U18 /U19 le samedi.

Le 11.09 Idris BOUAJAJ informe qu'il a une suspicion de COVID et ne peut arbitrer le 12.09. Le test effectué est négatif mais Idris est indisponible pour 7 jours avec un CM.

Le 20.09 Thierry signale qu'en raison du faible effectif dont il dispose (8 jeunes), il n'est pas en mesure de couvrir l'ensemble des rencontres jeunes et ceci malgré le fait que tous les arbitres adultes disponibles soient tous désignés et que certains arbitres soient désignés deux fois sur le même weekend. La CDA remercie les 9 arbitres adultes qui ont accepté d'aider sur les compétitions jeunes.

Le 22.09 Éric RAYBAUDI, président du pôle jeune, sollicite la désignation, dans la mesure du possible, de jeunes arbitres sur les championnats d'U13. Il demande également la présence d'un trio d'arbitre pour le 05.12 pour un match dont le vainqueur accèdera en U13R3 et la mise à disposition d'arbitres pour la finale départementale du festival U13 du 03.04.2021. La CDA en fonction de ses moyens fera de son mieux pour accéder à ces demandes.

### **5.3 Observations – Tutorats (Yann et Pascal)**

La CDA relance le 19.07, le 21.08 et le 30.08 les arbitres de ligue et les plus expérimentés du DAF afin d'effectuer des tutorats auprès de nos arbitres débutant dans l'arbitrage.

Le 24.08 François prévient de son indisponible du 23.09 au 04.10.

Le 11.09 la CDA a organisé un temps d'échange avec les observateurs (8 sur 9 présents). Durant cet échange les consignes pour cette nouvelle saison sont abordées ainsi que les nouvelles modifications aux lois du jeu. La CDA remercie l'ensemble des observateurs qui donnent de leur temps à l'arbitrage. Un ensemble de documents est envoyé aux observateurs afin de faciliter leurs missions d'observations.

Le 18.09, une réunion d'information a été organisée à destination des tuteurs (9 sur 25 présents) qui vont accompagner et aider nos jeunes arbitres débutants. La CDA a, à cette occasion, harmonisé les critères de ses attendus et donné quelques outils pour l'évaluation. La CDA remercie vivement les arbitres en activité qui acceptent d'aller aider les arbitres de demain.

Les premières observations ont débuté le 06.09 pour les AA en R3.

Le 08.09 Jordan BEAUJOIN propose ses services pour aller faire du tutorat. Sa candidature sera revue après les élections.

Le 16.09 Emmanuel JULIEN, nouvel observateur pour les D2, signale un dysfonctionnement de son MyFFF. Olivier et le DAF sont saisis de ce problème.

Le 21.09 Nabil BOULACHEB signale une indisponibilité pour le 26.09 en raison de son déménagement.

Les premiers tutorats sont réalisés. De même les observations en adultes ont débuté.

## **6. ETDA**

Yohann contacte les arbitres susceptibles d'exercer la fonction de formateurs sur les FIA de cette saison afin de les informer des modalités retenues par l'IR2F. Il transmet à l'IR2F les noms de Yacine, Abdou et Francis comme intervenants pour la FIA des 7,14 et 21 novembre 2020. Une seconde FIA, si candidats, sera organisée en janvier 2021. Yohann est régulièrement informé par madame MACHADO des inscriptions à cette formation.

Le 25.08 Nicolas SPAY informe qu'une FIA, validée par l'IR2F, va avoir lieu en interne au centre de formation de l'ESTAC. Cette dernière va concerner 17 jeunes et 1 adulte. Cette formation encadrée par Nicolas et Yohann voit 16 candidats sur 18 reçus. Cinq d'entre eux viendront renforcer nos effectifs. Yohann fait un retour sur le déroulé de cette FIA à Matthieu LOMBARD.

Nicolas s'étonne de ne pas être sur la liste des personnes ressources quant à la formation FIA dans notre district. Le président de la CDA va revoir ce point avec l'IR2F.

### **6.1 Formations Ligue**

En prévision de l'examen ligue du 10.10, Yohann propose le 05.09 à nos 3 candidats ligue de travailler en ligne leur préparation tout en restant à disposition pour les conseils et renseignements nécessaires. Nos 3 candidats investissent de manière différente le travail proposé

Le 09.09 Nassim YAKINE intègre le groupe de travail des candidats ligue. Il y manifeste son envie de réussir.

### **6.2 Préparation physique**

François propose de reprendre les entraînements collectifs. L'ensemble des arbitres du DAF sont invités via un courriel commun à profiter de cette opportunité. Ainsi un petit noyau de 5 fidèles a repris les entraînements que François gère avec l'appui de Toufik et Abdou.

### **6.3 CDPA**

La commission que François préside a pour projet de demander au DAF la création d'un écusson distinctif pour les auxiliaires. Ceci permettrait d'identifier aisément les arbitres auxiliaires.

Dans le cadre de ses fonctions au sein de la CDPA, François a été destinataire d'un Listing de 25 candidats potentiel à la FIA. La CDA émet le souhait de voir le maximum de candidats concrétiser leur intention de faire la formation initiale en arbitrage.

## **7 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Pascal demande si les nouveaux observateurs seront accompagnés sur leur première observation. Il est décidé de proposer un accompagnement sur la première observation.

François souhaite savoir si une CDA aura lieu avant les élections au DAF. A l'unanimité des membres présents, il est décidé de retenir la date du 13 octobre comme prochaine date de CDA.

Thierry demande si la CDA a été sollicitée pour désigner des arbitres en sport universitaire. Pour le moment aucune sollicitation en ce sens n'est parvenue à Pascal.

José informe qu'Olivier GOMAS lui a proposé son aide pour la réception et la gestion des rapports d'observation ainsi que des classements.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, remercie les membres présents et lève la séance à 22h20.

La réunion n°2 de la C.D.A. pour la saison 2020-2021 et dernière pour la mandature en cours est prévue le 13.10.2020 à 19h.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA

ANNEXE 1 :

ORGAMIGRAMME ACTUEL DE LA CDA AUBE

[cda@district-aube.fff.fr](mailto:cda@district-aube.fff.fr)

